



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

PROGRAMME SOCIO-ÉDUCATIF «JEUNES EN MER»

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
TPOLOGIE DES JEUNES ET MESURES APPLIQUÉES.....	4
Résumé de cette année 2021	5
Mesures appliquées	6
LES PARTENAIRES PLACEURS EN 2021	7
Partenaires institutionnels conventionnels	8
Partenariat avec le département de l'instruction publique (DIP)	8
Sollicitations.....	9
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRISES EN CHARGE 2021	10
ÉTATS DE LA RUPTURE.....	13
Situation familiale avant le départ.....	14
Situation de la formation avant le départ	15
Degré de la rupture scolaire.....	16
Observation et autonomie, deux atouts du programme.....	17
JEM : UN PROGRAMME DE RÉINSERTION EN TROIS PHASES.....	18
Phase 1 : Préparation	19
Phase 2 : Embarquement.....	20
Phase 3 : Le suivi	22
Suivi éducatif au retour.....	23
«QUE SONT-ILS DEVENUS ?».....	24
CONCLUSION	25
CONTACT.....	26

INTRODUCTION

L'année 2021 devait être consacrée par près de 20 ans d'investissement et d'engagement auprès des jeunes en rupture. Depuis plusieurs années le programme «Jeunes en mer» (JEM) reconnu de tous s'est forgé une réputation digne de ce nom. L'objectif de l'année était la prise en charge d'une vingtaine de jeunes, la consolidation de ses partenariats et le renforcement de l'équipe éducative (2.8 postes plein temps).

La réussite 2021 du programme Jeunes en mer était garantie grâce à un niveau stable de demandes de placement venant de nos partenaires et un encadrement éducatif pérenne.

C'était sans compter l'incident de mer en juillet 2021 qui a immobilisé notre voilier *Fleur de Passion* sur lequel deux tiers des jeunes avaient prévu d'embarquer. Les conséquences sur le programme furent lourdes malgré l'intervention rapide de l'équipe Pacifique.

Pacifique est parvenu à assurer la continuité du programme et limiter les pertes d'exploitation en louant *le Noctilio*, un voilier de même catégorie. Quatre jeunes ont embarqué pour naviguer en Méditerranée en octobre et novembre.

Entre temps, l'équipe éducative a été impactée par des licenciements économiques fin 2021, le temps que le bateau reprenne son activité normale.



A photograph of two young people sitting on the deck of a boat. The person on the left is a woman with sunglasses on her head, wearing a dark jacket and a patterned bag. The person on the right is a man wearing a grey sweatshirt that says "MOUNT ST MARY COLLEGE" and a beanie. They are both looking towards the camera. The background shows a cloudy sky and distant mountains. A dark teal horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the text "TYPOLOGIE DES JEUNES ET MESURES APPLIQUÉES" in white, bold, uppercase letters.

TYPOLOGIE DES JEUNES ET MESURES APPLIQUÉES

RÉSUMÉ DE CETTE ANNÉE 2021

En 2021, le programme «Jeunes en Mer» a profité à 15 jeunes (4 filles et 11 garçons). Ils ont embarqué à bord des voiliers, un nombre légèrement inférieur à la moyenne des années précédentes.

L'une des principales causes de cette baisse est l'immobilisation de *Fleur de Passion* sur la période automne-hiver 2021, et qui a empêché le bon déroulement du programme.

En chiffres :

- **18 jeunes suivis** en 2021
- **15 jeunes embarqués** sur un voilier sur l'année 2021
- **21 mesures différentes appliquées** en tout en faveur des jeunes suivis
- **833 jours en mer cumulés** pour les 15 jeunes qui ont embarqué lors de cette saison
- **80% des jeunes embarqués en 2021** ont retrouvé une place en milieu scolaire ou en formation

La formule classique du programme se décline en trois phases :
préparation - embarquement - suivi.

La majorité des jeunes ont suivi le schéma dans son entièreté et ont embarqué sur l'un des trois voiliers : le *Fleur de Passion*, le *Mauritius* ou le *Noctilio*. Certains ont bénéficié d'une mesure spéciale en participant aussi à un chantier naval ou un suivi longue durée.



MESURES APPLIQUÉES

En tout, **21 mesures ont été appliquées pour les 18 jeunes suivis** au sein du programme «Jeunes en Mer» en 2021 :

- 15 mesures d'embarquements
- 3 reconductions pour une extension de séjour à bord
- 3 suivis de longue durée

Le bilan 2021 des séjours à bord est très positif. Presque tous les jeunes ont participé au programme dans sa totalité.

Hélas deux jeunes n'ont pas pu mener le programme à terme : Une interruption du programme a eu lieu avant le départ en mer. Le service social du jeune lui a obtenu une place dans une institution attendue de longue date.

La seconde interruption s'est faite après trois semaines en mer en concertation avec le réseau et l'équipe éducative à bord pour des raisons de santé et de bien-être psychique.

C'est aussi la première année que Pacifique est missionné sur plusieurs suivis de longue durée de la part des partenaires placeurs.



Un jeune peut bénéficier de mesures spéciales au sein du programme «Jeunes en Mer» :

- Un renouvellement d'embarquement
- Un cumul : chantier naval et embarquement
- Un suivi individuel prolongé au retour en Suisse

Les mesures spéciales ne sont pas soumises aux mêmes conditions et aux mêmes objectifs socio-éducatifs et diffèrent selon les mesures en place : la responsabilité individuelle, la prise en charge de la situation, le travail accompli lors d'un embarquement, le suivi d'un séjour à bord ou d'un chantier naval.

A high-angle photograph of two individuals on a boat's deck. The person on the left is wearing a teal hoodie and a brown beanie, leaning over a wooden railing. The person on the right is wearing a dark blue hoodie and a dark beanie, kneeling on the wooden deck. They are surrounded by various pieces of nautical equipment, including ropes, pulleys, and rigging. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day. A dark teal horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing white text.

LES PARTENAIRES PLACEURS EN 2021

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS CONVENTIONNELS

La majorité des jeunes suivis en 2021 viennent du canton de Genève même si le programme est aujourd'hui reconnu auprès des instances d'autres cantons romands (tribunaux des mineurs, différents services de protections des mineurs...).

La plupart des jeunes placés sont suivis et supervisés par différentes institutions qui collaborent ensemble.

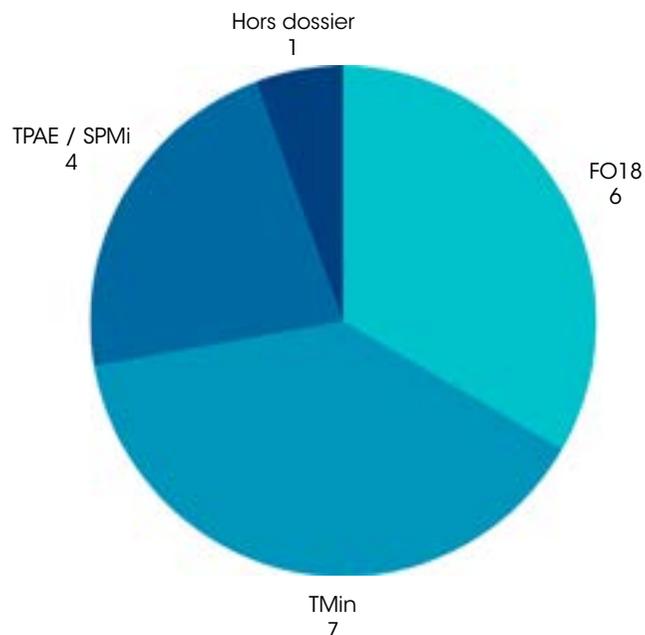
Une situation de rupture a des conséquences sur plusieurs domaines de la société civile responsable de leur protection, instruction ou répression. Les services de placement demandent à Pacifique la prise en charge du jeune, leur permettant ainsi un complément d'analyse de la situation et des impacts au quotidien.

PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON (DIP) DE GENÈVE

En 2021, l'application de la nouvelle loi FO18 a permis l'embarquement de 6 jeunes en rupture scolaire. Il est important de souligner que des ajustements sont nécessaires dans la collaboration entre Pacifique et le DIP et ainsi permettre une plus grande fluidité entre les deux organisations.

Ceci étant, ça n'a pas empêché un partenariat réussi suite à l'incident de Fleur de Passion et la reprise de la scolarité à la rentrée 2021-22.

Partenaires institutionnels Pacifique 2021

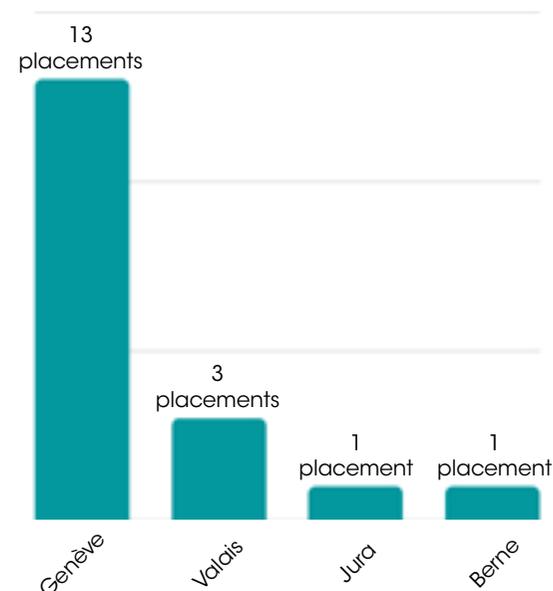


TPAE / SPMi : Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant / Service de Protection des Mineurs

TMin : Tribunal des mineurs

FO18 : Formation obligatoire jusqu'à 18 ans

Canton des partenaires placeurs en 2021



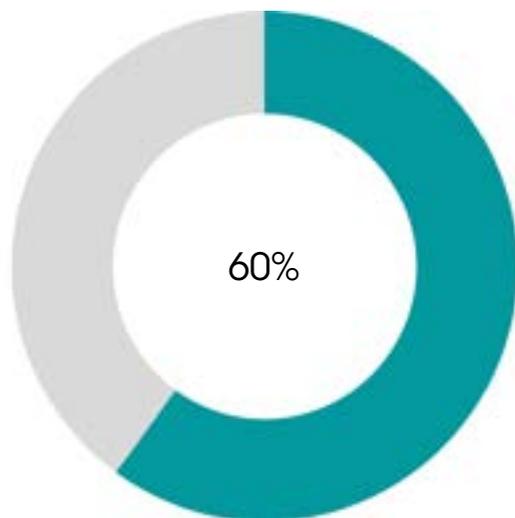
SOLLICITATIONS

En 2021, Pacifique a reçu plus d'une cinquantaine de sollicitations de la part des partenaires placeurs. Chaque dossier est préalablement étudié par le réseau social avant une possible rencontre avec le jeune.

En moyenne, cela fait une demande par semaine pour un placement potentiel.

Sur toutes les sollicitations, 50% n'ont été qu'une prise d'information uniquement, l'autre moitié a débouché sur au-moins un rendez-vous entre l'équipe socio-éducative de Pacifique et le jeune.

Pourcentage des jeunes qui embarquent après un 1er rendez-vous



À terme, c'est un total de 15 jeunes qui ont embarqué à bord d'un des voiliers Pacifique. Tous étaient nouveaux à l'exception d'un seul, venu l'année précédente et qui a bénéficié d'une mesure spéciale de suivi de la part du partenaire placeur.



A photograph of a person wearing a black hoodie and glasses, seen from the side, steering a boat. The person is holding the wooden steering wheel. The boat's interior is visible, including the dashboard with various instruments and a control panel. Outside the boat, the blue sea and a clear sky are visible. A Swiss flag is attached to the rigging on the left. A semi-transparent dark blue banner is overlaid across the middle of the image, containing white text.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF
DES PRISES EN CHARGE 2021**

Liste nominative	Placeur	Mesure	Modalités	Nombre de jours
------------------	---------	--------	-----------	-----------------

À BORD DE FLEUR DE PASSION DE JANVIER À JUIN 2021

Adams	TMin	Chantier	Chantier / Navigation	68
Ekin *	TMin	xxx	Annulation séjour	0
Soraya	FO18	Navigation	Trapani à Séville	48
Luca	TMin	Navigation	Malaga à Amman	77
Zilan	FO18	Navigation	Séville à Charm el Cheikh	43
Shaima	FO18	Navigation	Séville à Charm el Cheikh	47
Malou	FO18	Navigation	Séville à Charm el Cheikh	43
Richard	TPAE	Navigation	Séville à Charm el Cheikh	43
Yesin **	TPAE	Navigation	Séville à Syracuse	22

* Placement dans un foyer attendu de longue date - annulation du séjour

** Retour anticipé à Genève suite à des soucis de santé

À BORD DU NOCTILIO D'OCTOBRE À NOVEMBRE 2021

Ely	SPJ	Navigation	Marseille - Toulon	26
Phit	FO18	Navigation	Sud de la France	57
Loïc	TMin	Navigation	Sud de la France	57
Elio	Hors-dossier	Navigation	Sud de la France	57
Sarah	TPAE	Navigation	Sud de la France	29

Liste nominative	Placeur	Mesure	Modalités	Nombre de jours
------------------	---------	--------	-----------	-----------------

À BORD DU MAURITIUS DE MAI À OCTOBRE 2021

Akil	TMin GE	Chantier / Navigation	Chantier naval / Keflavik Keflavik - Nuuk	80
James	TMin VS	Chantier / Navigation	Chantier naval / Keflavik Keflavik - Nuuk	80
Ely	SPJ	Chantier / Navigation	Nuuk - Illulissat	56

MANDAT DE SUIVI LONGUE DURÉE

Emma	TMin GE	Post-séjour	Suivi longue durée	12
Samuel	TMin NE	Post-séjour	Suivi longue durée	10
James	TMin VS	Post-séjour	Suivi longue durée	12

A close-up photograph of a woman on a boat, wearing a black sleeveless top and a blue patterned skirt. She is holding a thick, light-colored rope with both hands. In the background, another person is visible on the deck, and the ocean and sky are visible. A semi-transparent teal banner is overlaid across the middle of the image.

ÉTATS DE LA RUPTURE

Les trois axes de rupture fondamentaux évalués au départ du programme sont le lieu de vie (1), la formation (2) et la santé.

Un soutien et une collaboration de toutes les parties prenantes (familles, réseaux sociaux et équipe éducative) sont indispensables lors du programme pour accompagner le jeune dans sa réinsertion/reprise d'activité.

(1) SITUATION FAMILIALE AVANT LE DÉPART

La majorité des jeunes vivent avec leurs parents et la plupart sont suivis par un service social, généralement un service de protection des mineurs. Le programme leur offre une pause dans une situation de crise intense que le jeune vit ou fait vivre à sa famille.

Pour les jeunes en foyer, il y a déjà une bonne prise en charge grâce à une analyse préalable de la situation. Si le jeune continue de perturber son entourage, il bénéficie d'un encadrement professionnel.

Dans ce cas, l'équipe socio-éducative de Pacifique intervient suite à un constat récent de la crise ou suite au caractère répétitif des crises, et ce malgré des essais de médiation sociale ou de mesures de recadrage.

Le programme offre une soupape de décompression pour le jeune, pour sa famille, pour les services sociaux qui seront alors en mesure de mieux préparer la réinsertion du jeune.



(2) SITUATION DE LA FORMATION AVANT LE DÉPART

La déscolarisation ou rupture scolaire est une conséquence de plusieurs facteurs psychosociaux et de facteurs à risque. Ces facteurs empêchent le jeune de maintenir un cap clair et rassurant, accentuent sa difficulté à suivre le rythme et les exigences scolaires et entravent son intégration au sein de la société.

Certains facteurs aggravants sont présents depuis la petite enfance entraînant une déscolarisation précoce avant la fin du cycle d'orientation (scolarité obligatoire).

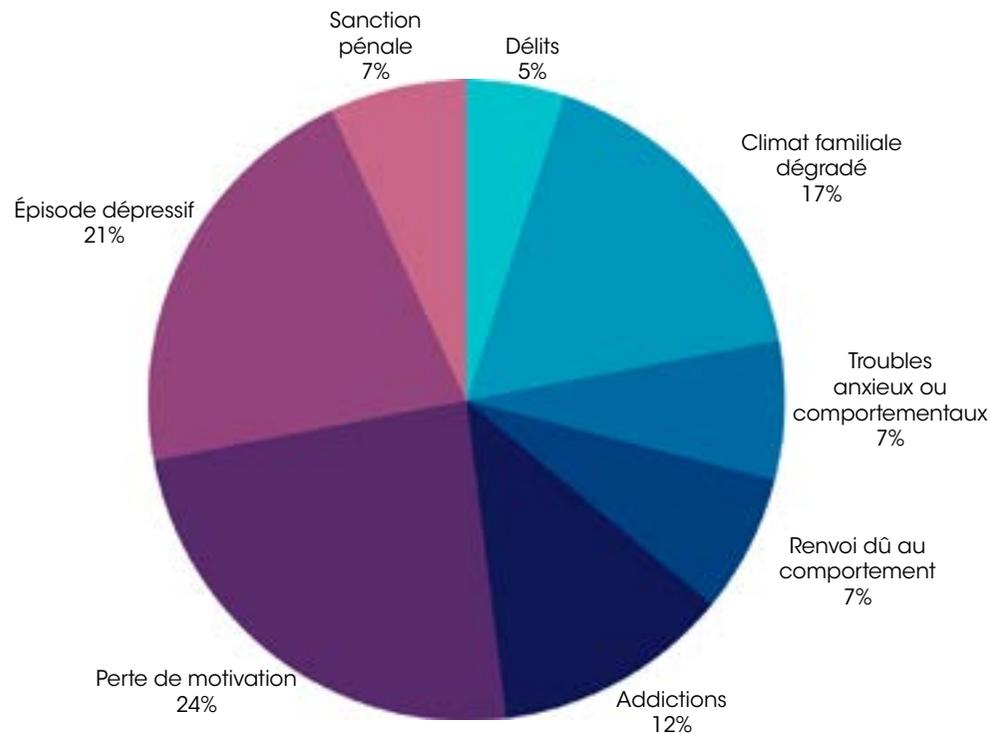
La rupture entraîne un manque d'encadrement, un manque d'estime de soi ou une profonde révolte qui amèneront le jeune à explorer et braver les interdits. Les conséquences majeures de cet état de rupture sont l'addiction ou le délit entraînant une mise à l'écart ou une incarcération.

Une fois la rupture scolaire « enclenché », il devient très difficile pour ces jeunes de retourner à l'école. Le manque de flexibilité du système scolaire empêche une prise en charge plus personnalisée du jeune en difficulté ne lui offrant aucune alternative à la déscolarisation.

La question de la formation et de la réinsertion est dès le début au centre des discussions avec le jeune, et ce tout au long de la mise en place du programme.

À la sortie de la prise en charge, il faut impérativement trouver un lieu adapté pour favoriser une reprise d'activité rapide.

Facteurs de ruptures observés en 2021



Les facteurs de rupture résultent souvent de crises ou tensions familiales, de parents absents ou défaillants ou d'un parcours de vie abîmé (deuil, adoption, séparation).

Les jeunes sont parfois victimes de maltraitance psychique et physique, d'agression ou de harcèlement en famille ou à l'école. À ces maux, s'ajoutent souvent des troubles de l'attention, du comportement, d'hypersensibilité et/ou d'hyperactivité provoquant des échecs scolaires à répétition et/ou des renvois.

DEGRÉ DE LA RUPTURE SCOLAIRE

Il existe trois degrés de rupture scolaires qui détermineront les possibilités de réinsertion. Quand la mise en place du programme intervient tôt dans le processus de rupture, il s'exerce comme une mesure préventive efficace pour éviter une rupture forte et durable.

Rupture forte :

Elle est définie par une rupture de la scolarité obligatoire depuis une année au moins (niveau du cycle d'orientation). Le jeune souffre de lacunes scolaires, de troubles ou de problèmes de comportement qui l'empêchent de travailler.

Rupture intermédiaire :

Elle est définie par une rupture de la scolarité après la scolarité obligatoire (après le cycle d'orientation). Le jeune a souvent bénéficié de nombreuses tentatives de formation qui ont échoué.

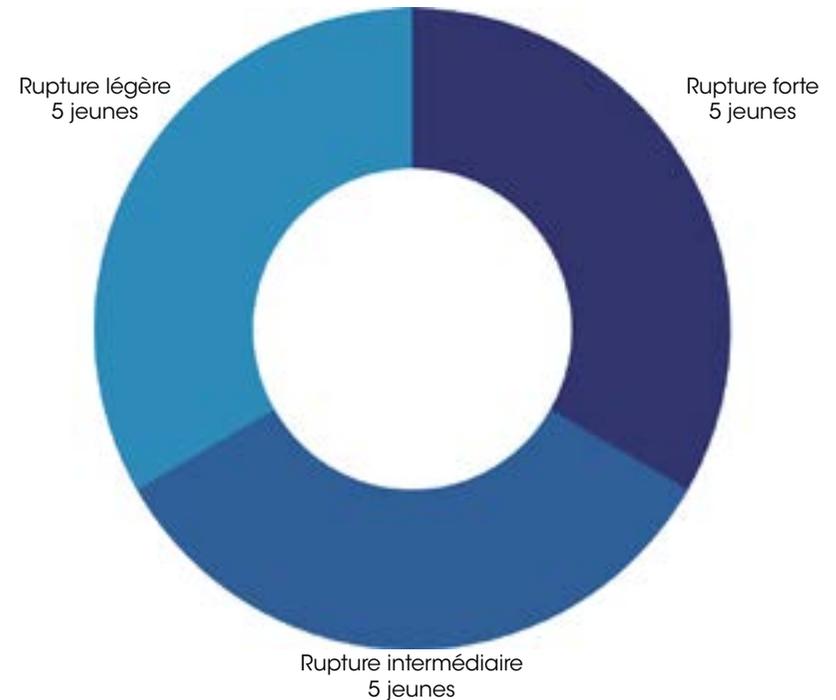
Rupture légère :

Elle est définie par une rupture de la scolarité dans l'année en cours de la prise en charge par le programme JEM. Le jeune est orienté vers le programme dans le cadre de la nouvelle loi FO18⁽¹⁾.

Depuis la mise en place de la nouvelle loi et du partenariat avec FO18, l'équipe éducative reçoit des demandes de placement des conseillers en orientation du parcours individualisé du DIP pour des jeunes en rupture scolaire. La rupture scolaire précoce de ces jeunes permet un retour à la scolarité plus rapide.

Le programme est proposé à titre préventif comme une parenthèse avant de reprendre l'école ou de se réorienter vers une formation d'apprentissage.

Degrés de rupture scolaire observés en 2021



Le degré de rupture permet d'établir des étapes dans le processus d'insertion avec un niveau d'encadrement différent pour le suivi. Dans le cas d'une rupture forte, les mesures d'insertion envisagées porteront sur plusieurs éléments : une remise à niveau scolaire avec un soutien éducatif conséquent et l'acquisition d'un savoir-être nécessaire à la reprise d'une formation.

Dans tous les cas, l'éloignement du cadre de vie habituel permet au jeune de prendre du recul, de redéfinir ses objectifs de formation et d'être accompagné à son retour dans la concrétisation et la reprise d'une formation / activité.

¹ FO18 Formation obligatoire jusqu'à 18 ans, nouvelle loi en vigueur uniquement dans le canton de Genève. Qui prévoit un suivi et une proposition de formation pré-qualifiant aux jeunes déscolarisés.

OBSERVATION ET AUTONOMIE, DEUX ATOUTS DU PROGRAMME

Le programme permet à l'équipe éducative d'effectuer un travail d'observation des jeunes, de leur comportement et de leur réalité au quotidien. Les résultats de ces observations sont communiqués aux partenaires placeurs et apportent un regard neuf sur la situation du jeune.

Le programme est une étape intermédiaire primordiale vers une prise d'autonomie. L'éloignement géographique lors du séjour à bord prépare le jeune à une plus grande autonomie, outil indispensable pour la suite s'il retourne dans un environnement moins encadré.

Nous évaluons les leviers qui existent autour du jeune, dans sa famille ou dans le réseau social qui permettent une meilleure réinsertion et nous en activons de nouveaux si nécessaire.

Après un séjour à bord, le nombre de jeunes en rupture dans leur lieu de vie a tendance à fortement diminuer, voir à disparaître leur offrant ainsi une transition plus sereine vers un retour en famille ou un placement en foyer.





JEM : UN PROGRAMME DE RÉINSERTION EN TROIS PHASES

PHASE 1 : PRÉPARATION

Les jeunes viennent d'horizons différents et la majorité vivent chez leurs parents. Pour la plupart, l'objectif du programme est un retour au domicile et un accompagnement éducatif ambulatoire. Pour d'autres, il s'agit de temporiser une situation de crise ou de transition. La durée du séjour permet au réseau social d'établir un nouveau projet pour la suite.

Lors de la préparation l'équipe éducative veille à :

- S'assurer de la compréhension et de l'adhésion du jeune au projet du séjour à bord
- Aider le jeune à élaborer un plan d'avenir suite à cette expérience
- Définir des objectifs à moyen et long terme qui sont le fil rouge du parcours du jeune à Pacifique
- S'assurer une bonne compréhension du travail et des efforts qui sont attendus du jeune à bord



PHASE 2 : EMBARQUEMENT

Durant l'embarquement, **le savoir-être** et **le savoir-faire** sont inculqués de manière immersive en milieu fermé (sur le voilier). L'expérience à bord recentre le jeune **sur les principes essentiels de la vie en société et du travail** : être confronté aux préoccupations essentielles (être en sécurité, se nourrir et se reposer), vivre ensemble, collaborer en équipe, apprendre à travailler avec les autres, se contenter de besoins simples et enfin se soumettre aux exigences d'un cadre, des éléments naturels et de la conduite d'un bateau.

Le jeune apprend à adapter ses moyens de communication, à adopter un rythme de vie exigeant et à assumer des responsabilités de bout en bout.

Le voilier et les manœuvres servent d'outils à une cohésion forte et la prise en main de responsabilités réelles, directement sur le pont.

Cette expérience confronte également le jeune à l'autorité et au cadre qu'il retrouvera dans le monde professionnel.

Le programme se base sur les axes principaux de vie à bord : le rythme de vie et de travail à bord, le respect et la compréhension du cadre, la relation avec ses pairs et les adultes.

Quand un de ces axes n'est pas respecté, le jeune est sanctionné par des mesures ponctuelles et/ou des discussions pour commencer. Et si la situation continue à se dégrader malgré des avertissements, il peut y avoir lieu à un renvoi du jeune si nécessaire.

Il n'y a pas eu de renvoi en 2021. Seul le séjour d'un jeune a été écourté de commun accord pour son bien-être.



LE SAVOIR-FAIRE

À bord :

- Comprendre les bases de la navigation et des gestes et termes techniques
- S'orienter dans l'espace et sur une carte
- Appréhender les phénomènes météorologiques
- Connaître la direction du vent et s'orienter avec les points cardinaux
- Connaître les conversions, miles nautiques-km, nœuds-km/h

En chantier :

- Travail du bois, prise de mesures, compréhension des aspects techniques
- Ponçage et peinture

Développé à bord et en chantier :

- Participer aux aspects de la vie quotidienne, repas, vaisselle, entretien
- Prise de responsabilité progressive grâce aux compétences acquises
- Gestion du temps et du rythme de travail
- Appréciation de sa capacité à vivre sans substance et sans connexion avec le monde extérieur

LE SAVOIR-ÊTRE

Le savoir-être développé à bord et en chantier :

- Gérer sa communication
- Communiquer ses besoins, ses envies et ses frustrations
- Communiquer avec la hiérarchie, les adultes et les « collègues de travail »
- Vivre en groupe avec tolérance, entamer des négociations et avoir des discussions constructives pour que chacun s'y sente bien.

PHASE 3 : LE SUIVI

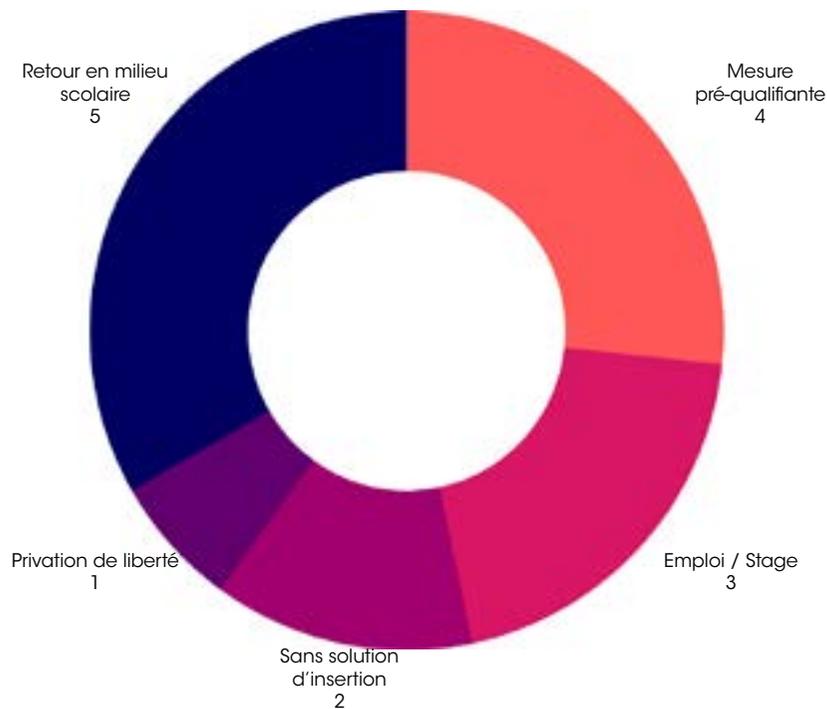
L'un des objectifs du programme abordé **dès la préparation du jeune est la reprise d'une activité au retour.**

L'énergie et les outils déployés par l'équipe éducative lors de l'embarquement en termes de remobilisation, de reprise d'un rythme et d'acquis en savoir-être doivent être rapidement transférés dans une nouvelle activité au risque d'être perdus.

Les possibilités d'insertion possibles sont définies avec le jeune selon son niveau scolaire, sa maturité et sa gestion de la situation.

Le niveau d'encadrement et d'accompagnement à la reprise sont déterminés par l'équipe éducative en concertation avec le jeune selon les observations faites à bord, ses capacités d'autonomie et ses envies.

Parcours de reprise des jeunes embarqués en 2021



- **5 jeunes ont repris leur scolarité** là où ils l'avaient arrêté l'année précédente.
- **7 jeunes ont démarré un nouveau projet** avec une reprise d'activité sous forme de stage ou de mesure pré-qualifiante. Ces orientations sont proposées quand la possibilité d'un retour à la formation de type secondaire II n'est pas possible. Elle permet au jeune d'entrer dans la vie active et trouver une voie d'apprentissage. Ce sont des mesures à moyen terme pour aider le jeune à choisir un métier.
- **2 jeunes n'ont pas (encore) repris une activité** à la suite de leur embarquement.
 - Le séjour d'un jeune a été écourté pour des raisons de santé. Une dépression profonde l'empêchant de se mobiliser.
 - L'objectif du séjour du second jeune était plus personnel. Un besoin de confirmer sa volonté de changer de genre avant de reprendre une formation professionnelle.
- **1 jeune est sorti du milieu carcéral** pour faire un séjour à bord. À son retour en Suisse et malgré un embarquement réussi, il a repris ses délits et a été rapidement replacé en milieu carcéral.

SUIVI ÉDUCATIF AU RETOUR

Le suivi d'un mois au retour est inclus dans le programme. Il permet de :

1. Donner un feedback au réseau et à la famille
2. Témoigner de l'expérience vécue
3. Rédiger un rapport d'expédition
4. Proposer et mettre en place des pistes d'insertion

Selon les cas et en accord avec le service placeur, le suivi peut être prolongé de quelques mois.



«QUE SONT-ILS DEVENUS ?»

Pour ses 20 ans, Pacifique mène le projet « Que sont-ils devenus ? »

Piloté par Anja Frischholz, le projet a pour objectif de retrouver et rencontrer 20 jeunes qui ont participé au programme depuis ses débuts.

Les informations collectées et compilées sont une source d'informations considérable sur l'impact du programme auprès des participants après leur prise en charge par Pacifique.

Le résultat final sera partagé dès qu'il est disponible.



CONCLUSION

Malgré les tempêtes traversées, qu'elles soient sanitaires, accidentelles ou économiques, Pacifique est parvenu à garder le cap.

Grâce aux mesures prises rapidement et à l'engagement de l'équipe Pacifique, les missions du programme JEM ont pu être maintenues conformément aux attentes des partenaires. L'objectif principale du projet est le soutien aux jeunes en rupture. Objectif atteint avec l'embarquement 15 jeunes et l'offre de mesures spéciales d'accompagnement à d'autres.

Néanmoins, les licenciements au sein de l'équipe ont été une rude épreuve. Résolument tournée vers l'avenir, l'équipe éducative partiellement reconstituée met tout en œuvre pour pérenniser le projet JEM et qu'il reste une référence pour les partenaires, les familles et les principaux intéressés : les jeunes.

Pour ses 20 ans, Pacifique mène le projet « Que sont-ils devenus ? » piloté par Anja Frischholz avec pour objectif de retrouver et rencontrer 20 jeunes qui ont participé au programme depuis ses débuts. Les informations collectées et compilées sont une source d'informations considérable sur l'impact du programme auprès des participants. Le résultat final sera partagé dès qu'il est disponible.

L'objectif 2022 : soutenir 20 jeunes pour les 20 ans.



CONTACT :
Équipe socio-éducative : social@pacifique.ch
Site web : www.pacifique.ch